

# JOURNAL COMMUNAL DE LAVEISSIÈRE

PRINTEMPS 2021



## LA PÊCHE EST (TOUJOURS) OUVERTE AU PLAN D'EAU !

Gérée par l'AAPPMA de Murat par convention avec la commune, la pêche au lac de Laveissière est ouverte toute l'année. Des interdictions ponctuelles peuvent avoir lieu en cas de manifestations prévues dans le cadre de cette convention. Le mercredi, la pêche est réservée aux moins de 18 ans. Les prises sont limitées à 6 truites par jour et par pêcheur (taille 23 cm).

Pour y pêcher, il faut une carte spécifique au plan d'eau de Laveissière. Pour les titulaires d'une carte annuelle de la Fédération du Cantal des AAPPMA, délivrée par l'AAPPMA de Murat, le prix de la carte annuelle est de 30€ pour les adultes et est gratuite pour les mineurs. Pour les non titulaires de cette carte, il est possible d'acheter une carte nominative : 60€ pour l'annuelle, 10€ pour la journalière adulte et 5€ pour la journalière des moins de 12 ans.

Ces cartes de pêche sont en vente au bar Le Cristal à Laveissière, au tabac-presse Point Plus à Murat, à la maison des services de Neussargues, aux offices de tourisme du Lioran et de Murat.

## LES DÉLIBÉRATIONS DU 22 JANVIER 2021

Les réunions du conseil municipal sont publiques et les habitants sont les bienvenus pour y assister. Le détail des débats est retranscrit dans les procès-verbaux consultables en mairie. Les comptes rendus du conseil municipal sont affichés à la mairie et sur [www.laveissiere.fr](http://www.laveissiere.fr)

### **Nous répondons à l'appel à projet DETR 2021 (dotations d'équipement aux territoires ruraux) afin de recevoir des subventions :**

- 1e dossier : aide pour le diagnostic des systèmes d'assainissement de l'eau de la commune. Coût du projet : + de 45 000€. Possibilité d'obtenir une aide de l'État en tant que territoire rural (30%) et de l'agence Loire Bretagne (50%).
- 2e dossier : aménagement de la traversée du bourg. Coût du projet 110 000€. Subventions potentielles : 40% de l'État, 42% du département et fonds Cantal solidaire
- 3e projet : un tableau numérique pour l'école. Coût du projet : 4 300€. Subventions potentielles : 50%.

**Un nom pour notre école** : elle porte désormais le nom de Marguerite Teillard-Chambon, en hommage à cette femme de lettres originaire de Laveissière. En attendant que les conditions s'améliorent pour une cérémonie, nous sommes à la recherche de documents concernant l'école (photo de classe, souvenir, articles, etc.). Merci de les transférer au secrétariat.

**Modification du PLU** : afin d'être en règle avec le ScoT Est Cantal, la commune doit réévaluer à un minimum de 20 le nombre d'habitants qu'elle souhaite accueillir à l'horizon 2050.

## LA PAGE DE L'ÉCOLE

Cet hiver, pas de ski alpin à l'école mais les élèves de CP au CM2 ont tout de même pu pratiquer du ski de fond et des raquettes au courant du mois de janvier.

Durant cette période pendant les temps d'activités périscolaires (TAP) les enfants ont réalisé des activités musicales avec Laurent Thore, des activités artistiques avec Christine Rougier, des activités nature avec Thomas Petit puis Sophie Ougier. Les activités physiques ayant été suspendues à cause de la situation sanitaire, Martine et Véronique ont assuré ce temps d'animation.

Place maintenant aux sciences pour les élèves de CE1 à CM2 qui vont participer à un projet « Raconte-moi ton volcan ». Organisé par le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, ce projet pédagogique les a menés au rocher de Chastel-sur-Murat et au Four-à-chaux, accompagné de François Marquet, géologue au CPIE de Haute Auvergne. Là-bas, ils ont ramassé des pierres qu'ils ont ensuite étudiées en classe. Le géologue est revenu la semaine suivante pour réaliser avec les enfants des maquettes simulant les différents types de volcans. Prochaine étape à Menet au printemps pour des activités autour de la pierre : initiation à la taille, visite d'une carrière, etc.

Depuis le 1er mars, Isabelle Delrieu et Pierre Reygade se partagent la semaine pour les enfants de la classe de maternelle et CP.



## INFORMATIONS AUX HABITANTS



**Le service technique communal et les entreprises** ont réalisé cet hiver : déneigement et nettoyage important après la tempête Bella (ramassage de branches, débitage) ; création de bancs et de bacs à fleurs ; curage de fossé ; réparation de l'étrave ; renforcement de l'accotement sortie de bourg ; travaux au camping (terrain de pétanque, cloisonnement des sanitaires, assainissement) ; réparation de grilles pluviales ; travaux à l'école (changement de velux, remplacement de la charpente et des chenaux).



**L'agence postale communale** passe à ses horaires de printemps. Du 15 mars au 5 juillet, elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h, à la mairie de Laveissière.



### **Etat civil de cet hiver :**

Naissance : Alban, de François AUBERTIE et Charlotte RIGAL, de la Bourgeade, le 9 avril

Décès : Augustin HURGON, de Grand-Champ, le 20 janvier

Renée BESSON, veuve DELSUC, de Laveissière, le 19 février



**Réglementations sanitaires** : Le port du masque est obligatoire dans un rayon de 30 mètres autour de la crèche, de l'école et de la gare.



**Campagne vaccinale contre le COVID19** : Compte tenu de la saturation des centres de vaccination par manque de vaccins, nos personnes de plus de 75 ans ont été vaccinées avec beaucoup de retard. A ce jour, la 1<sup>ere</sup> injection a été effectuée pour une grande majorité. Pour rappel, les personnes qui le souhaitent peuvent être accompagnées par le CCAS notamment pour le transport. Compte tenu de l'accélération de la campagne vaccinale, les personnes en droit de se faire vacciner peuvent contacter les centres de vaccination de Saint-Flour (06 08 83 41 99), d'Aurillac (hôpital au 04 71 46 46 80 – CMC au 04 71 45 43 60) ou leur médecin traitant.



**La Roche percée** est temporairement interdite d'accès par arrêté municipal pour des raisons de sécurité. Le chemin reste néanmoins ouvert aux randonneurs.



**La route forestière de Belles-Aigues** rouvrira à la circulation le 30 avril, après sa traditionnelle fermeture hivernale pour des raisons de sécurité.



**Le camping de Laveissière** a désormais sa page Facebook « Camping municipal le Vallagnon » et son site internet « [www.camping-municipal-le-vallagnon-laveissiere.business.site/](http://www.camping-municipal-le-vallagnon-laveissiere.business.site/) »



**Un concours photo** sur l'Alagnon a été lancé par le SIGAL jusqu'au 21 juin 2021. Toutes les conditions de participation sont sur [www.alagnon-sigal.fr](http://www.alagnon-sigal.fr)



**L'écobuage** et l'incinération de végétaux sur pied sont soumis à autorisation pour la période du 1er janvier au 30 avril par arrêté préfectoral. Toute demande d'autorisation doit être déposée à la mairie au moins 15 jours à l'avance. Concernant les déchets verts, il est interdit de les brûler à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.



**La déchetterie** intercommunale de Neussargues passe aux horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre. Elle sera ouverte du lundi au samedi, de 13h30 à 18h30.



**Les inscriptions 2021-2022** pour une rentrée à l'école se dérouleront en mairie (se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture EDF, déclaration d'imposition datant de moins de 3 mois). Pour les enfants nés en 2018 et qui vont rentrer en petite section de maternelle, l'école est dorénavant obligatoire à partir de 3 ans. Cependant, un aménagement du temps scolaire est possible pour les après-midis. L'école de Laveissière organise des demi-journées d'accueil et de découverte au mois de mai, juin et juillet dans la classe des maternelles. Les enfants pourront ainsi se familiariser avec ce nouveau milieu ; ce sera aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec l'équipe éducative. Si vous êtes intéressés, merci de contacter les enseignants au 04 71 20 10 93.

## INFORMATION CAMPING

Comme vous avez pu le constater, un mouvement inhabituel de véhicules et d'engins animent le secteur du camping. Lors du départ à la retraite d'Arlette, fidèle au poste depuis de nombreuses années, une réflexion s'est engagée.

Le souhait du conseil municipal était de donner une nouvelle vie et une nouvelle dynamique à ce site. Un appel d'offre a été lancé avec comme support le programme SOS Villages de TF1. Un couple a retenu à l'unanimité notre suffrage. Il s'agit de Céline Mauriaucourt et Ludovic Ricquier, jeune couple du Nord séduits et conquis par notre région et surtout notre commune. Bien entendu, la commune garde la maîtrise du foncier, et ce tandem va reprendre les rênes de l'activité par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) des lieux et ce après consultation et concertation approfondie avec les services du département Cantal Ingénierie Territoire (CIT).

La commune doit participer activement à la modernisation et l'actualisation règlementaire de certaines infrastructures : raccordement aux canalisations pour implantation de chalets bois pour location, remblais et stabilisation d'un espace caravaneige pour accueillir les camping-cars en hiver, création d'un terrain de pétanque, mise aux normes pour un accès handicapé. Toutefois, nos jeunes repreneurs apportent leur pierre à l'édifice avec la création d'une terrasse bois à leurs frais (réalisée par une entreprise locale) et l'installation prochaine de chalets bois financés en totalité par ces derniers. Notre souhait est qu'à travers tous ces efforts communs soit donné un nouveau dynamisme à notre village.



## LA PAGE DES HABITANTS

Si vous souhaitez partager sur le journal communal une information, un document ou une nouvelle (réussite à un examen, baptême, etc.), merci d'envoyer vos propositions au secrétariat par mail, par téléphone ou directement en vous rendant à la mairie.

Monique Viillard nous fait partager l'extrait d'une lettre datée du 10 Janvier 1951, de sa grand-mère Maria Viillard de Laveissière à Madame Sandrin de Nice. Maria Parret (1873-1955) a fait toute sa carrière d'institutrice à Laveissière et a épousé en 1900 Antoine Viillard (1872-1952), maire de Laveissière de 1908 à 1945 :

“ *Nous tenons le coin du feu depuis deux mois. Si vous voyiez notre Auvergne, chère Madame Sandrin, une vraie Sibérie. De la neige, de la neige partout, les arbres sont chargés, les routes sont bloquées, nos devants de porte sont transformés en blockhaus, et en pleine campagne, elle atteint 70 cm, 1 mètre de plus.*

*Le Lioran est pourtant bien fréquenté, les hôtels regorgent de clients mais ce ne sont plus de paisibles touristes qui recherchent les ombrages tout en admirant la montagne. Ce sont de jeunes skieurs qui évoluent gracieusement dans la neige, qui descendent follement les pentes abruptes et se rient du danger. Ils terminent leur soirée par un bal endiablé qui leur permet d'attendre joyeusement l'heure des trains. Chaque pays, chaque saison et chaque âge a ses plaisirs. Les nôtres ne sont plus de cette époque, nous sommes au soir de la vie et notre espérance bien limitée.* ”

## L'AGENDA DU PRINTEMPS

Ces animations sont susceptibles d'évoluer depuis la date de publication. Il est conseillé de contacter les organisateurs en cas de modifications.

### Grande Tombola 100% gagnante

Jusqu'au 30 avril

Tickets de 2€ à gratter avec de nombreux lots :  
trottinette avec assistance électrique, un drone, etc.

- Amicale des Parents d'Elèves de Laveissière



### Printemps des cimetières à Laveissière

Le 23 mai à 14h, 15h et 16h.

Une visite pour sensibiliser au patrimoine funéraire et faire vivre la mémoire des défunts. Gratuit.

- Inscription obligatoire (<5 pers.) – 06 47 13 67 96

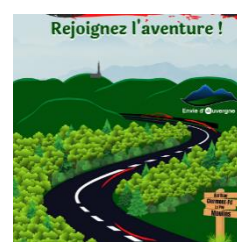


### Auvergne Tour au Lioran

Le 5 juin

Créez votre équipage avec vos amis et prenez la route au travers des 4 départements.

- Envie d'Auvergne – [www.auvergnetur.com](http://www.auvergnetur.com)



### Course de côte au Lioran

Du 11 au 13 juin

3ème manche du Championnat de France de la Montagne 2ème Division 2021

- ASA Clermont Racing et l'Auto Club du Cantal



### Feu de la Saint-Jean à Laveissière

Le 12 juin

Un moment convivial pour fêter l'arrivée des beaux jours.

- Comité des fêtes – 06 30 11 19 10



#### **Mairie de Laveissière**

04 71 20 04 42 - [mairie-laveissiere@wanadoo.fr](mailto:mairie-laveissiere@wanadoo.fr)

8h30-12h du lundi au vendredi

13h30-17h30 le lundi et le mercredi

13h30-16h30 le vendredi

*Merci de ne pas jeter sur la voie publique.*

#### **Commission Communication**

Nadine Rodier, Alexandre Albisson,  
Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay.

